Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 31 n° 22 | Edmonton, semaine du 30 mai au 5 juin 1997 | 16 pages | 60c

Dossier des Études Professionnelles et Technologiques (ÉTP):

L'avenir commence en septembre

JEAN-SÉBASTIEN DELISLE

EDMONTON - Après neuf années de travail acharné, le programme des ÉPT a finalement été sanctionné par le Ministère de l'Éducation de l'Alberta, le 17 avril dernier. En septembre prochain, tous les élèves de niveau secondaire de la province seront appelés à choisir eux-mêmes leurs cours complémentaires dans le cadre de cette nouvelle structure souple et avant-gardiste.



De g. à dr.: Gary Mar, ministre de l'Éducation; Paul Pelchat, administrateur des programmes ÉPT et André Ruhigisha, réviseur.

Les origines du projet

L'ébauche du programme des ÉPT a débuté en 1989, lors de la révision des Programmes d'Arts Pratiques de l'Alberta, qui regroupaient sous leur bannière l'Enseignement Industriel et Professionnel, les Arts Ménagers et les Sciences Commerciales. A cette époque, plus de 1400 cours différents étaient sanctionnés par le Ministère de l'Éducation: certains étaient offerts localement, d'autres provincialement, souvent dans les mêmes domaines. C'est dans une optique de normalisation et de standardisation que les intervenants ont décidé d'agir en organisant et en regroupant ces cours, afin de mettre de l'ordre dans ce dossier.

Pour répondre de façon adéquate et innovatrice à cette réalité, les personnes chargées de réformer ces programmes ont opté pour une approche nouvelle: ils se sont concertés avec des représentants du monde des affaires et de l'industrie, des institutions secondaires et des institutions post-secondaires, pour créer un nouveau programme qui répondrait aux attentes de ces divers milieux. La reconnaissance des ÉTP est donc acquise dans ces trois secteurs qui y ont vu l'occasion en or d'exprimer leurs attentes, pour que les élèves soient prêts à faire face au marché du travail, à cheminer dans un plan de carrière déjà au niveau secondaire ou encore à poursuivre leurs études au niveau post-secondaire.

Ce travail de moine a donné naissance au programme des ÉPT, qui compte 22 domaines répartis sur 650 modules, lesquels sont des documents décrivant ce que l'élève doit savoir et ce qu'il doit être en mesure de faire. Au mois de juillet, les 22 Guides d'implantation et des normes seront disponibles en français ainsi que 530 des 650 modules.

L'adaptation en français de cet énorme programme est l'oeuvre de Paul Pelchat, administrateur des program-mes ÉPT, en collaboration avec les réviseurs André Ruhigisha et Marie-José Knutton. «Notre objectif, explique M.Pelchat, est de rendre les ÉPT accessibles aux 1000 élèves potentiels des écoles francophones et aux 8000 élèves potentiels des écoles d'immersion.»

La philosophie du programme des ÉTP

Indépendemment du module ou du domaine choisi par l'élève, on retrouve certaines constantes au sein des ÉTP. Le programme développe chez l'apprenant des compétences de base utiles non seulement dans l'école, mais également à l'extérieur de celle-ci, dans sa vie quotidienne ainsi que sur le marché du travail: *l'apprentissage personnel* (développer des compétences personnelles, la capacité de penser et d'apprendre de façon autonome, d'innover, de faire preuve d'initiative et de gérer les ressources que sont le matériel utilisé et le temps disponible) et *l'aspect social* (travailler en équipe en en respectant les normes de sécurité, être responsable, capacité de négocier et de diriger).

Ces compétences forment la pierre angulaire des ÉTP, puisqu'elles se retrouvent dans chacun des 650 modules: au Ministère de l'Éducation, on croit fermement que l'acquisition et l'utilisation de ces compétences de base et des compétences spécifiques à chaque domaine/module permettra aux jeunes de faire plus en douceur la transition vers la vie d'adulte, que ce soit avec la famille, la communauté, dans le cadre du travail ou d'études supérieures.

AGA de la FJCF

Rodrigue Guay, nouveau président

C'est du Manitoba que provient le nouveau président de la Fédération de la jeunesse canadienne-française. Et c'est en raison de l'expérience qu'il a acquis en qualité de président du Conseil jeunesse provincial du Manitoba qu'il pense pouvoir bien représenter la jeunesse au niveau national.

Rodrigue Guay a déjà une bonne idée de ce qu'il veut faire au cours de son mandat: «Je veux m'assurer qu'il y ait un bon fonctionnement de la Fédération, surtout en cette période de restructuration et de transition. Il faut aussi veiller à l'exécution des décisions de l'AGA. Dans un monde idéal, j'aimerais travailler pour que le Canada soit complètement bilingue, qu'on puisse vivre en français n'importe où au pays sans que ce soit bizarre, sans qu'on se fasse toujours demander si on du Québec.»

Interrogé sur sa position dans le dossier de l'unité nationale, Rodrigue Guay prend un moment pour réfléchir.

«En tant que porte-parole officiel, s'il y a des informations émises par les séparatistes qui représentent mal la réalité francophone hors Québec, je trouve que ce serait très bien si le président de la Fédération de la jeunesse canadienne française parlait pour contrer certains arguments qui sont faux, et montrait au Québécois qu'il y a une relève qui s'en vient, que c'est fort et vivant à l'extérieur du Québec, et que le fédéralisme, ça fonctionne.»

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

Le P'tit Franco fait relâche. Le dernier de la série vous sera offert dans deux semaines.

Avant de voter:

Un dernier coup d'oeil sur les programmes

Ottawa (APF): Au-delà des discours, des poignées de main à la douzaine, des promesses électorales, des trois débats des chefs, des vantardises, des discours patriotiques, des crocs-en-jambe, des attaques per-sonnelles, des contradictions et des petites guerres d'image et de pancartes, il reste le programme des partis politiques. Et ce programme, le parti qui remportera l'élection fédérale du 2 juin ne manquera pas d'y faire référence à chaque décision controversée. Les partis d'op-position aussi.

Vous dites que tout ça, «c'est du pareil au même», mais en êtes-vous vraiment sûr? Vous dites que ce sont tous des menteurs. Que vous n'avez pas de temps à perdre avec les élections. Que vous allez voter comme votre père, votre mère ou votre conjoint. Voici quand même un dernier aperçu des plans des partis politiques avant le 2 juin.

CONSERVATEURS

Titre du programme: *Que l'avenir commence* **Emplois:** 1 million de nou-veaux emplois d'ici l'an 2005 **Impôts:** - 10 pour cent; abolition de la surtxe de 3 pour cent pour tous les con-tribuables. **Taux d'im-position:** réduction de 12 à 8 pour cent pour les petites entre-prises et de 28 à 24 pour cent pour les sociétés. **Cotisation:** réduction du taux de cotisation pour l'assurance-emploi de 2,90 à 2,20 $ en janvier 1998 **Dépenses de fonctionnement du gouvernement:** -12 pour cent **Dépenses pour les services gouvernementaux:** - 1,4 milliard de dollars. **Autochtones:** - 854 millions $ **Ministère du Patrimoine:** - 500 millions $ **Défense:** - 650 millions $ **Agriculture:** - 608 millions $ (élimination des subventions agricoles) **Pê-ches:** - 78 millions $ **Fusion de ministères:** - 1,1 milliard $ **Organismes régionaux:** fermeture de tous les or-ganismes de développement régional, sauf l'APECA. **Radio-Canada:** aucune nou-velle coupure dans la pro-grammation, mais privatisation de ses installations de production. **Bourses d'ex-cellence en éducation** + 100 millions **Fonds d'initiative en matière de santé:** + 200 millions **Santé et programmes sociaux:** + 1 milliard aux provinces **Loi et ordre:** abaisser de 12 à 10 ans la Loi sur les jeunes contrevenants. **Armes à feu:** abolition de la loi sur le contrôle. **Peines:** perpétuité pour meurtriers et pédophiles multi-récidivistes. **Sénat:** limiter le mandat des sénateurs à 10 ans **Fran-cophonie canadienne:** aucun engagement dans le programme.

LIBÉRAUX

Titre du programme: *Bâtir notre avenir ensemble* **Impôts:** aucune cible de réduction. La moitié de chaque milliard d'excédent budgétaire servira à réduire les impôts ou la dette. **Prestation fiscale pour les enfants:** elle sera doublée (850 millions $) à mesure que les ressources seront disponibles. **Cotisation:** réduction du taux de cotisation à l'assurance-emploi de 2,90 $ à 2,80 $ en janvier 1998. **Jeunes:** + 30,8 millions $ pour un programme de stages internationaux (budget 1997) **Emploi:** + 800 millions $ d'ici l'an 2000 pour des mesures actives d'emploi. **Éducation:** + 47 millions $ pour la création d'un réseau de centre d'excellence. (budget 1997) **PME:** + 34 millions $ pour l'aide technique. **Tourisme:** + 50 millions $ (budget 1997) **Réseau associatif:** + 20 millions $ sur quatre ans pour aider 2 500 associations bénévoles par année à accéder aux nouvelles technologies. **Santé et programmes sociaux:** + 1 milliard aux provinces **Sida:** reconduction du budget actuel (40,7 millions pour cinq ans) de la Stratégie nationale de lutte contre le sida. **Jeunes dé-linquants:** augmentation du budget (30 millions $ par an) pour les mesures commu-nautaires de prévention. **Culture:** + 10 millions pour marquer le début du prochain siècle **Édition:** + 15 millions $ pour le secteur de l'édition. **Sport amateur:** + 50 millions $ sur cinq ans. **Assurance-médicaments:** objectif à long terme. **Société de crédit agricole:** + 50 millions $ (budget 1997) **Radio-Canada:** aucun engagement dans le programme. **Francophonie cana-dienne:** aucun engagement dans le programme.

RÉFORMISTES

Titre du programme: *Nouveau départ* **Impôt:** Ré-duction du fardeau fiscal de 2 000 $ d'ici l'an 2000 pour la famille moyenne. **Exemption:** Augmenter l'exemption per-sonnelle de base de 6 456 $ à 7 900 $. **Surtaxe:** Éliminer la surtaxe fédérale de 3 pour cent pour les particuliers et la surtaxe de 5 pour cent sur les revenus élevés. **Gains en capital:** réduction de moitié de l'impôt **Frais de garde:** déduction pour tous les parents de 3 000 $ à 5 000 $. **Assurance-emploi:** réduction de 28 pour cent des cotisations des employeurs à l'assurance-emploi. **TPS:** rem-placer la taxe sur les produits et services. **Déficit:** promesse d'un budget équilibré d'ici le 31 mars 1999. **Dépenses gouverne-mentales:** - 15 milliards à la fin du premier mandat. **Or-ganismes régionaux:** abolition de tous les organismes de développement régional. **Éga-lité:** fin des programmes de promotion sociale et d'équité d'emploi. **Santé et éducation:** + 4 milliards **Radio-Canada:** privatisation des réseaux anglais et français. **Violence familiale:** tolérance zéro. **Prostitution infantile:** 10 ans de prison pour les proxénètes, deux ans pour les clients. **Armes à feu:** abolition de la loi sur le contrôle. **Peine capitale:** référendum nationale exécutoire sur le rétablissement de la peine capitale. **Sénat:** Les sénateurs seraient désormais élus. **Pension des députés:** remplacer le régime actuel par un régime semblable au secteur privé. **Francophonie cana-dienne:** abolition du Commissariat aux langues officielles. Responsabilité exclusivement provinciale dans les domaines de la langue et de la culture. Compressions au ministère du Patrimoine canadien.

NÉO-DÉMOCRATES

Titre du programme: *Un cadre pour l'avenir du Canada* **Impôts:** aucune cible de réduction. **Emplois:** 427 500 emplois à la fin du premier mandat. **Chômage:** 5,4 pour cent d'ici l'an 2001 **TPS:** élimination de la taxe sur les livres, les magazines, les jour-naux, et les vêtements pour enfants. Hausse de 30 pour cent du crédit d'impôt de la TPS pour les particuliers. Élimination progressive de cette taxe. **Taxe:** introduire une taxe des mil-lionnaires sur les transferts de fortune de plus de 1 million entre les générations. Éliminer les surtaxes fédérales pour les contribuables à faible revenu. **Déficit:** élimination d'ici trois ans. **Santé:** création d'un régime national d'assurance médicaments. **Enfants:** Programme national de garderies avec 150 000 nouvelles places. Coût: 4,345 milliards. Diminution de moitié du nombre d'enfants pauvres d'ici l'an 2000. **Autochtones:** augmentation des dépenses (routes, logements, services publics de base). **Soins pour les personnes âgées:** + 875 millions de dollars. **Logement coopératif:** + 1,750 milliard de dollars. **Assurance-emploi:** rétablissement à 50 semaines de la durée maximale des prestations. **Réseau routier:** + 3,5 milliards de dollars. **Privatisation:** fin des privatisations des ports et routes maritimes. **Transports:** construction d'un système ferroviaire efficace, compétitif, fiable, à coût abordable. **Radio-Canada:** financement stable et in-dépendant **Francophonie canadienne:** aucun engagement dans le programme.

Professionnels de la santé

On songe à se regrouper à l'échelle nationale

OTTAWA (APF) — **Un réseau national de professionnels francophones en santé et en services sociaux pourrait bientôt voir le jour.**

Une trentaine de personnes participeront les 30 et 31 mai prochain à Ottawa à une première rencontre nationale de professionnels francophones. Ils exploreront la possibilité de partager des ressources et des expertises au sein d'un même regroupement, dans le but d'améliorer la prestation des services en français à travers le pays.

La rencontre est organisée par le Regroupement des intervenantes et intervenants francophones en santé et en services sociaux de l'Ontario (RIFSSSO) et est financée par le ministère fédéral de la Santé.

Les participants proviendront de l'Alberta et du Manitoba, où il existe depuis peu des regroupements de professionnels francophones de la santé, ainsi que de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve.

Les travailleurs veulent travailler plus longtemps

OTTAWA (APF) — **S'ils avaient le choix, 27 pour cent des travailleurs ca-nadiens préféreraient travailler un plus grand no-mbre d'heures, contre une plus grande rémunération.**

Contrairement aux pré-jugés et aux stéréotypes à leur endroit, les travailleurs de Terre-Neuve (31,4 pour cent), de la Nouvelle-Écosse (31,9 pour cent) et du Nouveau-Brunswick (30,7 pour cent) ont une forte préférence pour des heures additionnelles, selon une enquête sur les horaires et les conditions de travail en 1995 réalisée par Statistique Canada.

Ce phénomène est observable dans toutes les provinces, dans tous les secteurs d'activités et dans toutes les professions, pour tous les niveaux de scolarité et tous les groupes d'âge.

Seulement 6,4 pour cent des travailleurs canadiens opteraient pour une semaine de travail plus courte, avec un baisse de salaire équivalente.

Les Québécois sont les moins enclins à vouloir travailler davantage d'heures (22,8 pour cent), mais les plus intéressés à vouloir une semaine de travail plus courte (7,9 pour cent).

Ceux qui préfèrent travailler davantage sont jeunes, ont peu d'ancienneté et sont peu scolarisés. Ils oeuvrent dans le domaine des services, de la vente et occupent des postes à temps partiel ou temporaires, ou des postes qui n'offrent pas de régime de retraite. Les mères de famille monoparentale sont prêtes à travailler davantage, même si leur semaine de travail est déjà relativement longue.

A l'inverse, les pro-fessionnels, les gestionnaires et les travailleurs des sciences sociales et naturelles préféreraient travailler un peu moins d'heures. Cela s'explique, selon Statistique Canada, par le fait que ces travailleurs ont déjà des salires élevés et beaucoup d'ancienneté, occupent des postes permanents et tra-vaillent déjà un grand nombre d'heures.

La tendance à vouloir travailler plus diminue à mesure que la rémunération du conjoint augmente.

La Maison rouge:

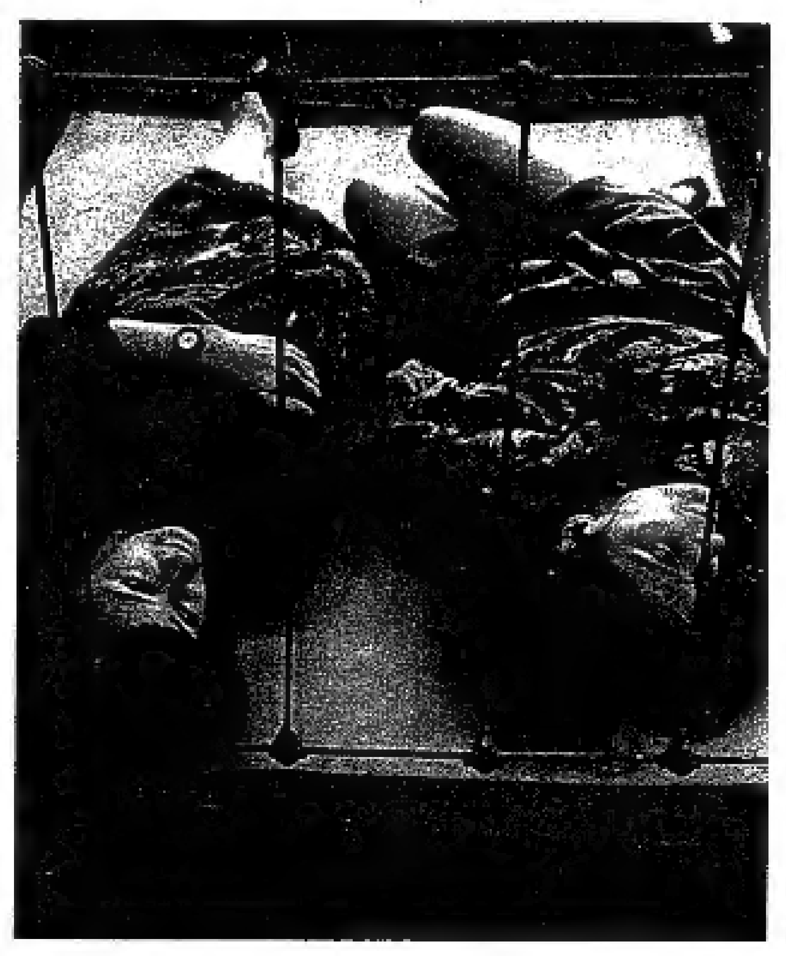
Une invitation à faire un voyage intérieur

JEAN-SÉBASTIEN DELISLE

EDMONTON - **Mis en veilleuse depuis 1993, le théâtre du Coyote revient en force sur les planches du nouveau théâtre de la Cité Francophone, du 13 au 21 juin prochain, avec une pièce toute en images et en mouvements, dont le texte poétique et la mise en scène originale sont signés Manon Beaudoin.**

Deuxième oeuvre de Beaudoin dans ce genre (après *États d'âme* en 1992), *La Maison rouge* est née d'une démarche exploratoire basée sur l'exploitation de masques créés par l'auteure. Une fois le premier jet intitulé *Tête de linotte* fixé sur papier, elle a fait appel a des comédiens qui ont improvisé avec les masques pour découvrir l'essence de chacun d'eux.

Dans un deuxième temps, elle a procédé à une relecture avec quatre comédiennes afin d'obtenir leurs impressions, puis s'est mise à temps plein, pendant deux mois, à l'écriture et au peaufinage de la pièce. En décembre dernier, une semaine d'atelier s'est déroulée pour poursuivre la recherche au niveau du scénario et de l'approfondissement du texte.



La mère (Anne Mansfield, à gauche) et sa fille aînée Rose (Denise Kenney, à droite) sont étendues toutes les deux sur le lit de la maison rouge; elle sont aux prises avec les émotions, les illusions et le souvenir.

«*La Maison rouge*, relate Beaudoin, c'est l'histoire d'une famille qui, 25 ans après une double tragédie survenue le même jour -un meurtre et une noyade-, se réunit dans la maison familiale autour de la mère mourante.» La pièce met en scène la mère (Anne Mansfield), la fille aînée Rose (Denise Kenney), le fils cadet Rostand (John Ullyatt) ainsi que le fantôme de la benjamine Blanche (Vanessa Porteous), morte noyée. Ce sera pour les quatre personnages l'occasion de régler certains litiges entre eux, de faire la paix avec la mort de Blanche, d'exprimer leurs désirs et leurs désillusions, ou encore de se faire assaillir par leurs souvenirs.

La mise en scène préconise une approche audacieuse basée sur le mouvement des corps, les images et l'atmosphère à travers l'utilisation de l'espace et de la musique (avec la violoncelliste Christine Hanson sur scène). La symbolique joue donc un rôle important dans le spectacle: de la hauteur des décors (l'imaginaire) à la musique (la voix de la maison), en passant par le lit (la mère mourante), chaque détail a été soigneusement choisi et placé sur scène. «Mon défi, c'est toujours de transposer mon monde intérieur abstrait dans la réalité extérieure concrète, explique l'auteure. Dans ce sens, la double tragédie qui est au coeur de l'histoire est le véhicule qui conduit à réfléchir sur la nature humaine: on a tous des démons qui nous tourmentent, des espoirs que nous sommes bons, mais on est tous forcés de faire des choix, de prendre des décisions qui ont des conséquences. Dans la vie, les événements forgent ce que l'on est et rien n'arrive pour rien.»

La Maison rouge s'avère donc être un projet ambitieux et complexe, en demeurant cependant accessible. «J'espère que les gens viendront voir la pièce nombreux, avoue Beaudoin. Je souhaite également qu'ils soient ouverts à ne pas tout comprendre, qu'ils en saisissent chacun une dimension différente pour aller à l'intérieur d'eux-mêmes dans le voyage poétique que je leur propose.»

Centre Maria Labrecque

Pour les sans voix

CALGARY — **Micheline Paré, directrice et fondatrice du Centre de Formation et de Consultation Maria Labrecque, a reçu chaleureusement les invités qui ont bravé la tempête de neige inattendue qui s'est invitée aux célébrations de la Journée de la compassion envers nos aînés malades et sans voix. Maria Labrecque elle-même nous a fait l'honneur de sa présence et c'est avec émotion que Micheline Paré lui a rendu hommage et offert les voeux de tous à l'occasion de son 80e anniversaire.**

La passion de Micheline à la défense des gens âgés atteints de maladies graves n'est plus à démontrer. Après que son père, Léo Paré, eut succombé à la maladie d'Alzheimer et que sa grande amie, Maria Labrecque, soeur de la Providence et ancienne administratrice de l'hôpital Father Lacombe, fut frappée du même fléau, Micheline se fit la voix des sans voix. Elle est l'instigatrice du Maria Labrecque Training and Consultation Centre de Calgary, qui ouvrait officiellement ses portes la semaine dernière à Calgary.

La compassion est le mot-clef au MLTCC où le cours de six mois est subventionné par le ministère du Développement des ressources humaines du Canada. Les quarante diplômés du cours d'aide bénéficiaire en gériatrie seront bientôt rejoints par les finissants de 1997. La plupart des diplômés des premiers cours ont trouvé du travail en moins d'un mois. Micheline Paré insiste sur le fait que c'est la bonne foi des étudiants et la qualité du programme offert par un personnel qualifié qui est à la base du succès de cette formation. Micheline s'attend à ce que les étudiants respectent l'approche Compatissante et offrent des soins respectueux de la dignité des sans voix qu'ils traitent.

Simone Michaud, codirectrice au MLTCC, représente l'expression vivante de l'amour inconditionnel qu'elle prêche. Elle utilise la méthode PRH (Personnalité et relations humaines) pour aider les étudiants à découvrir leurs richesses intérieures et à les transposer consciemment dans leur vie quotidienne. Cette prise de conscience leur permet également d'évaluer s'ils sont aptes à prodiguer des soins avec compassion.

Après que la qualité des diplômés eut été reconnue, on a demandé au MLTCC d'instituer un cours de soins à domicile. Après avoir étudié cette demande, le MLTCC a décidé d'offrir ce service sous peu. On prendra aussi des mesures afin de répondre à un autre besoin exprimé par le public, soit celui de sessions de formation aux travailleurs bénévoles qui désirent visiter des aînés sans voix vivant dans les divers foyers du système de santé. Micheline Paré reconnaît le travail extraordinaire accompli par différents soignants dans les foyers de soin en place. Elle souligne cependant que les compressions budgétaires dans les soins de santé ne semblent pas tenir compte des besoins d'une population vieillissante. C'est pourquoi Mme Paré croit que l'approche holistique qu'elle a développé offre une alternative apaisante à la fois pour le patient et pour le soignant.

Micheline Paré affirme cependant que nul ne peut remplacer la présence d'une personne proche du malade, ami, enfant ou conjoint. Bien souvent, il ne s'agit pas de faire de longs discours; une caresse, une présence suffisent à rassurer le malade sans voix.



Une photo de Maria Labrecque orne un mur du Centre Maria Labrecque, à Calgary.

À Edmonton et à Lethbridge, des admirateurs ont reçu le message de compassion de Micheline Paré et de Simone Michaud. Des résidents de ces deux municipalités ont exprimé le souhait qu'un MLTCC soit ouvert dans leur ville. L'initiative pourrait faire boule de neige et participer à l'expansion des soins à domicile. Le vieillissement de la population exige que nous repensions la façon de prodiguer des soins aux aînés qui souffrent de perte d'autonomie; il en va de l'avenir de tous.

ÉDITORIAL

Une simple question d'humanité

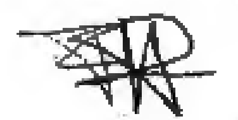
Décidement, les ministres qui se succède au portefeuille des affaires sociales en Alberta sont aussi délicats les uns que les autres. On se souviendra du scandale des services sociaux, il y a un an et demi, quand un jeune garçon de Calgary était décédé dans des conditions mystérieuses après que son cas eut été référé à maintes reprises au services sociaux de l'Alberta. Cette affaire était survenue peu après la mise en application de coupures féroces aux services sociaux de la province, compressions qui avaient poussé de nombreux travailleurs sociaux à dénoncer publiquement le ministère. Parce qu'ils avaient osé briser la loi du silence, certains de ces employés de l'état on perdu leur emploi et l'affaire a été étouffée.

Autre temps, même problème. D'autres travailleurs sociaux qui s'occupent d'enfants ont osé élever la voix contre l'intention du gouvernement de régionaliser les services sociaux, ce qui pourrait se faire au détriment de la clientèle, puisque le morcellement des services et l'octroi de contrats à l'entreprise privée mettraient en péril l'uniformité des normes dans les soins et les services offerts, et cela au nom du profit.

Beverly Hill, de Lethbridge, affirme avoir été espionnée, intimidée et menacée pour avoir osé exprimer son désaccord avec le ministère. Et Lyle Oberg, le ministre provincial des affaires sociales, n'écarte pas la possibilité d'imposer des sanctions disciplinaires à l'endroit d'employés qui, comme Mme Hill, suivent leur conscience.

C'est ce même Lyle Oberg qui affirmait, mardi dernier, que les sans-abri vivent dans la rue parce qu'ils le veulent bien. Comment peut-on être inconscient à ce point? Comment peut-on justifier le mépris que sous-entend une déclaration pareille? Après avoir affirmé forcé la majorité des assistés sociaux à fuir la province, après avoir saccagé la qualité des services offert par les travailleurs sociaux, les conservateurs veulent maintenant nous faire avaler que les gens qui vivent dans la rue parce le font par choix?

On peut croire à la libre entreprise, à la réduction de la taille du gouvernement, aux bienfaits de l'individualisme sans pour autant tomber dans l'excès de zèle comme le fait M. Oberg. On peut vivre avec le manque de vision, pas avec le manque d'humanité.



François V. Pageau



Courrier des lecteurs

M. le Rédacteur,

Cette lettre concerne un article paru dans *Le Franco* du 25 avril au 1er mai 1997 en p.2, intitulé *Selon la FESFO: Les jeunes franco-ontariens sont des racistes.* Ce texte non signé devrait être intitulé Les jeunes franco-ontariens ne sont pas des racistes.

En lisant ce texte, nous apprenons que:
-86 % affirment qu'il est nécessaire d'intégrer les jeunes nouvellement arrivés dans notre société;
- 76 % croient qu'il est important d'étudier l'histoire des peuples autochtones;
- 82 % ne croient pas que certaines races sont moins intelligentes que d'autres.

Une lecture critique du texte me permet d'affirmer que les jeunes franco-ontariens ne sont pas des racistes.

Les adultes auraient-ils répondu aux mêmes questions de la même façon que les jeunes? Peut-être...

Rita Tardif
Montréal

Directeur: François V. Pageau
Adjointe admin.: Micheline Brault
Journaliste: Patricia Hélie
Infographiste: Charles Adam



Fondation Donatien Frémont, Inc.

OPSCOM
Tél (613) 241-5700



Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd. de Saint-Albert. Reproduction des textes, en tout ou en partie, est autorisée avec mention de la source. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.

Le Franco
#201, 8527 - 91e rue Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 465-3647

Correspondants:
Calgary — *Alain Bertrand*
Centralta — *Martin Blanchet*, *Lucienne Brisson*
Fort McMurray — *Joël Lavoie*
Lethbridge — *Mireille Dunn*
Medecine Hat — *Carole Simard*
Red Deer — *Claire Hélie*
Rivière-la-Paix — *Noëlla Fillion*, *Mario Cyr*
Saint-Paul — *Martin Brault*

Montfort:

Une bataille médiatisée qui dure depuis trois mois

OTTAWA (APF) — **La bataille que livre depuis maintenant trois mois le comité pour la survie de l'Hôpital Montfort, fera certainement un jour l'objet d'un colloque national sur l'art de mobiliser une communauté et les médias autour d'un enjeu francophone d'importance nationale.**

Jamais, de mémoire, les Franco-Ontariens n'ont si habilement utilisé les médias d'information pour faire pression sur un gouvernement. Et jamais, probablement, n'ont-ils pu compter sur un tel capital de sympathie de la part des journalistes francophones et anglophones.

Depuis cette sombre journée du 24 février où la Commission de restructuration des services de santé a annoncé, à la surprise générale, la fermeture de l'Hôpital Montfort en juin 1999, le Comité S.O.S Montfort a réussi l'impossible: canaliser la frustration et la colère des militants Franco-Ontariens au sein d'un mouvement bien huilé et bien organisé, mobiliser les citoyens ordinaires et s'assurer d'être très présent dans l'actualité.

Formé en toute hâte, S.O.S Montfort a d'abord tenu sa première conférence de presse durant la semaine de relâche parlementaire. Résultat: les journalistes «nationaux», qui étaient à la recherche d'un bon sujet et qui avaient du temps devant eux, débarquèrent en force dans le lobby de l'hôpital. Le jour même à la radio et à la télévision, et le lendemain dans les journaux, tout le pays apprenait que l'Ontario fermait le seul hôpital francophone spécialisé de la capitale nationale et de la province.

S.O.S Montfort a aussi eu la chance de pouvoir compter sur une présidente dynamique, déterminée, et très à l'aise avec les médias. Ancienne mairesse de la ville de Vanier, membre du comité *Qui fait Quoi* sur la restructuration des services gouvernementaux, Gisèle Lalonde connaît le tabac. Elle projette aussi l'image d'une femme chaleureuse et fort sympathique, ce qui la rend tout de suite attachante. Gisèle Lalonde, c'est la bonne et humble maman qui n'hésite pas à passer la nuit debout au chevet de son enfant malade et à sortir les griffes au besoin pour le protéger contre le danger. Et ici, l'enfant à protéger, c'est l'Hôpital Montfort.

Dès le départ, S.O.S Montfort a choisi de faire une campagne médiatique professionnelle et de frapper un grand coup: rassembler en un seul lieu des milliers de Franco-Ontariens dans le cadre d'une manifestation monstre. Mais puisque le nerf de la guerre, c'est l'argent, on décide rapidement de mettre sur pied une campagne de financement et de créer un fonds de soutien. Avec l'aide de la communauté des affaires de la région d'Ottawa, le fonds atteindra plus de 100 000 $.

Le grand rassemblement du 22 mars au centre municipal d'Ottawa restera longtemps gravé dans les mémoires. Un mois après l'annonce de la fermeture de l'hôpital, S.O.S Montfort mobilise plus de 10 000 francophones des quatre coins de la province. Musique, écrans géants, vidéo relatant les moments forts de la lutte, discours passionnés et enflammés, pancartes, drapeaux franco-ontariens, tout y passe. De vieux militants, le visage illuminé de joie, avouerons n'avoir jamais cru voir de leur vivant une telle mobilisation populaire.

Un mois plus tard, S.O.S Montfort réussira l'exploit d'attirer plus de 1 000 Franco-Ontariens dans les rues d'Ottawa un mercredi soir, lors d'une marche de protestation organisée à quelques jours d'avis!

Pour maintenir la pression et susciter la sympathie, S.O.S Montfort a aussi invité des personnalités publiques à signer une pétition. L'ex-premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, l'ex-vedette de hockey des Islanders de New-York, Denis Potvin, un natif d'Ottawa, Guy Lafleur des Canadiens de Montréal, l'ancien ambassadeur en France et ancien ministre sous le gouvernement Mulroney, Benoît Bouchard, le président du Conseil du Trésor, Marcel Massé, viendront faire leur petit tour de piste et dire aux journalistes combien il est important de garder cet hôpital ouvert.

Et que dire de la motion unanime en faveur de Montfort adoptée par le Sénat canadien à la veille du déclenchement des élections, de l'appui de l'ex-premier ministre Brian Mulroney, des lettres adressées au premier ministre Mike Harris par le ministre Stéphane Dion et le chef conservateur Jean Charest, ou de la participation active de l'Eglise catholique, sinon que la cause Montfort a réussi à rallier les francophones de tous les horizons et de toutes les allégeances politiques.

On n'a cependant pas réussi à faire de Montfort un enjeu électoral. La présidente de S.O.S Montfort a eu beau lourdement insisté sur le danger que représentait la fermeture de l'hôpital pour l'unité canadienne, cela n'a pas été suffisant pour inciter les chefs des partis fédéraux à sortir de leur réserve, et à faire des déclarations publiques en faveur du maintien de ce centre hospitalier.

Derrière cette campagne bien rodée, il y a le responsable des communications. Longtemps journaliste au quotidien Le Droit et dans les médias anglophones de la capitale, ancien attaché de presse de Brian Mulroney, Michel Gratton connaît les arcanes du pouvoir. Il connaît aussi les besoins et les attentes des journalistes. Ironiquement, Michel Gratton est tout à la fois responsable des communications de S.O.S Montfort et...chroniqueur au quotidien Le Droit d'Ottawa! Lequel quotidien s'est jeté dans la bataille dès les premiers jours, retrouvant comme par magie sa vocation première de journal de combat.

Mais surtout, S.O.S Montfort a bénéficié dès les premiers jours du soutien de dizaines de bénévoles.

La Commission de restructuration des services de santé devait rendre sa décision finale vers le 22 mars. Mais devant le tollé de protestation, elle a choisi de laisser retomber la poussière et de se donner plus de temps pour étudier le dossier avant de trancher. Elle doit maintenant rendre une décision finale sur l'avenir de l'Hôpital Montfort autour de la mi-juin.

D'ici là, S.O.S Montfort entend faire suffisamment de bruit pour ne pas se faire oublier des médias, des politiciens et de la population.



Photo: Anne Quenneville

Annette Larochelle, coordonatrice à l'ACFA régionale de Bonnyville pour la région de Cold Lake, remet un chèque de 370,11 $ à Louise Allard, vice-présidente du comité de gestion des Scouts Voyageurs. Ce chèque leur a été remis pour leur excellente contribution bénévole à la mise sur pied de la Cabane à sucre du nord 1997 qui a eu lieu en mars dernier. Sur la photo, de g. à dr: Hélène Rainville; Louise Allard, vice-présidente; Léo Roy, chef de groupe; Suzie Hébert-Ouellette, chef de branche; Annie Larochelle, de l'ACFA; Lyne Laplante et Lucie Carlson, trésorières. Absents: André Tessier, président; Anne Quenneville, secrétaire et Danielle Faubert.

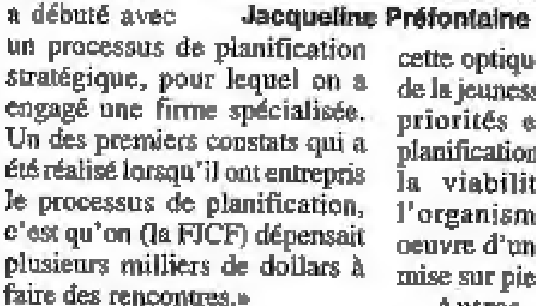
On amorce le virage

FRANÇOIS PAGEAU

HINTON — C'est dans un décor sauvage de carte postale que se déroulait les 23, 24 et 25 mai derniers la 23e assemblée annuelle de la Fédération de la jeunesse canadienne-française. Et le mot d'ordre était: restructuration.

Hinton, au coeur des contreforts et au pied des rocheuses, est un coin de paradis rempli de forêts, de lacs et de vallées surplombées de pics enneigés. Un site inspirant pour les quelque soixante jeunes francophones de partout au pays qui ont préparé la voie au processus de restructuration de leur Fédération, processus qui doit être effectué cette année.

Comme l'explique Gilles Vienneau, directeur général de la FJCF, ces modifications dans la façon d'opérer de l'association seront entreprise «En raison d'une conjoncture économique, d'une conjoncture politique, d'une conjoncture organisationnelle et associative. Ça a débuté avec un processus de planification stratégique, pour lequel on a engagé une firme spécialisée. Un des premiers constats qui a été réalisé lorsqu'il ont entrepris le processus de planification, c'est qu'on (la FJCF) dépensait plusieurs milliers de dollars à faire des rencontres.»


Jacqueline Préfontaine

Comme la plupart des organismes nationaux, la FJCF doit faire face au problème que constituent les distances au Canada et le déplacement des membres gestionnaires. Il faut aussi dégager quelles sont les priorités d'action, comme le souligne M. Vienneau: «l'AGA de l'année dernière avait été très claire à ce sujet: la priorité de la Fédération devrait être de desservir son membership. On le faisait dans une proportion d'à peu près 4 % de notre budget, alors qu'on dépensait à peu près 50 à 60 % de notre budget dans l'administration, c'est-à-dire les salaires de bureau et l'organisation des rencontres statutaires. Ce qui a mené à une première idée qui serait intéressante à explorer: la diminution du nombre de membres au conseil d'administration de la FJCF (ils sont 10) pour être capable d'utiliser les fonds économisés en voyages pour favoriser les activités. On parle déjà d'établir une structure de cellules régionales.»

Cette recherche de moyens plus efficaces d'opérer n'est pas unique à la FJCF. Depuis le repositionnement du Patrimoine canadien et le début des compressions budgétaires, en 1989, les associations nationales ont dû revoir leur fonctionnement et trouver des façons nouvelles et originales d'effectuer le même travail avec moins de ressources, où du moins des ressources plus diversifiées. C'est dans cette optique que la Fédération de la jeunesse prévoit, parmi les priorités essentielles de sa planification annuelle, d'assurer la viabilité financière de l'organisme par la mise en oeuvre d'un plan d'affaire et la mise sur pied d'une entreprise.

Autres priorités pour l'exercice 1997-98: la mise sur pied d'une fondation, afin d'avoir en main un capital pour financer un programme permanent de bourses d'études; assurer la réalisation de 5 projets-pilotes Initiatives Jeunesse à la grandeur du pays; utiliser davantage le réseau Internet et, enfin, entreprendre le processus de réalisation des Jeux de la francophonie canadienne.

Cette dernière initiative a d'ailleurs soulevé l'inquiétude de plusieurs délégations, dont celle de la Saskatchewan, parce qu'on craignait que ces futurs Jeux de la Francophonie canadienne n'entrent en conflit avec les Jeux francophones de l'Ouest ou d'autres jeux du même genre, comme les Jeux de l'Acadie.

Pour le reste, la jeunesse canadienne-française semblait satisfaite des travaux (et des loisirs! de cette 23ième assemblée annuelle.


On remercie les bénévoles. (De g. à dr.: Mona Fortier, Gilles Vienneau, Lisanne Maurice et Jeanine Benoît)

Élections à la FJCF

Image et substance



Joanne Hennessey, élue 2ième présidente.

À l'instar de la campagne électorale qui se déroule présentement sur la scène fédérale, les élections à l'exécutif de la Fédération de la jeunesse canadienne-française ont semblé donner priorité à l'image plutôt qu'au contenu des discours des candidats.

Tout d'abord, deux candidats à la présidence s'affrontaient: Zacharie Magnan, de l'Alberta, et Rodrigue Guay, du Manitoba. Ce dernier a préféré dire quelques mots rapidement pour expliquer sa candidature en moins de deux minutes. Zacharie Magnan, lui, a préféré s'attarder à prononcer un discours beaucoup plus long et étoffé.

Au moment d'annoncer le vainqueur, une erreur de taille s'est produite: on a tout d'abord déclaré Zacharie Magnan vainqueur. Après une salve d'applaudissements, la présidente d'élections s'est excusée et a annoncé qu'il s'agissait d'une erreur de communication avec les scrutateur et que Rodrigue Guay était en fait le nouveau président. Ce choix en a étonné plusieurs. Des rumeurs donnaient Zacharie Magnan gagnant, sans trop d'opposition.

Au poste de première vice-présidente, trois filles se présentaient. La troisième, Jacqueline Préfontaine de la Saskatchewan, a offert aux membres un discours sous forme de Rap, en compagnie d'un présentateur rigolo, André Clément du Manitoba. Malgré les discours plus classiques et plus structurés des deux autres candidates, Linda Belzile de l'Ontario et Jeannine Benoît de Terre-Neuve, c'est Mme Préfontaine qui a été élue.

Au poste de 2ième vice-présidente, c'est Joanne Hennessey de Colombie-Britannique qui a obtenu la majorité des voix contre Jeannine Benoît, qui avait été proposée de nouveau.

Les représentants de l'Ouest sont donc majoritaires au sein du conseil exécutif de la FJCF pour l'exercice 1997-98. Les nouveaux élus devront superviser la restructuration du l'organisme et la poursuite du plan triennal.

Galerie de l'Alliance française

De la Pologne au Canada: La rencontre de deux traditions

CALGARY — Cette exposition de la Galerie de l'Alliance française, regroupant les oeuvres de deux artistes canadiens d'origine polonaise, réunit les deux sources les plus importantes de la tradition artistique polonaise: la vitalité audacieuse de l'art populaire, contrastant avec la délicatesse de l'expression romantique.

Le travail des deux artistes, W. Nowakowski et A. Sokalski, présente une grande authenticité et reflète les caractéristiques de leurs régions d'origine: la sculpture - influence de la région montagneuse du sud de la Pologne, le dessin - influence du centre de la Pologne avec sa tradition ancienne remontant à la préhistoire.

Né dans le Centre de la Pologne, W. Nowakowski a reçu sa formation d'un peintre spécialisé dans les techniques traditionnelles du XIXe siècle. Son travail, basé sur la mémoire et l'imagination, se situe dans la tradition romantique des légendes.

Ses oeuvres, exposées à plusieurs reprises à Calgary depuis son arrivée en 1984, figurent dans des collections privées en France, en Italie, en Pologne, au Canada et aux États-Unis.

Ingénieur diplômé de l'Université de Cracovie, A. Sokalski s'initie en autodidacte à la sculpture sous toutes ses formes de support avant de prendre des cours avec le sculpteur Janusz Bozek.

Ses oeuvres, exposées régulièrement à Calgary, ont été acquises par des collectionneurs de Calgaryu, Vienne et Berlin.

L'exposition se déroule du 3 au 27 juin à la Galerie de l'Alliance française. Le vernissage aura lieu le 3 juin de 16h30 à 18h30.

CRTC AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Canada

Avis d'audience publique CRTC 1997-5. Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 15 juillet 1997, 9H00, au Centre de conférences, phase IV, 140, prom. du Portage, Hull (Qc.), afin d'étudier ce qui suit: 1. L'ENSEMBLE DU CANADA. Le CRTC a reçu une série de demandes de la **BATON BROADCASTING INCORPORATED** (la BBI), de l'**ELECTROHOME LIMITED** (l'Électrohome) **et de certaines de leurs filiales** (collectivement appelées les parties) visant à obtenir l'autorisation de conclure une convention de fusion stratégique (CFS) comportant une série de transactions qui seront mises en oeuvre en deux étapes distinctes. PREMIÈRE ÉTAPE (Ontario, Alberta, Saskatchewan et C.-B.) - la BBI et l'Electrohome demande d'apporter des modifications au contrôle effectif de certains de leur filiales et la BBI demande l'autorisation d'acquérir de l'Electrohome certaines actions de télévision situés en Alberta. DEUXIÈME ÉTAPE - Une réorganisation entre sociétés comportant des transferts d'actifs. Le CRTC fait remarquer que la mise en oeuvre de la deuxième étape dépend de l'approbation préalable des demandes visées par la première étape. EXAMEN DES DEMANDES: Comme il est indiqué dans l'avis d'audience publique. 2. L'ENSEMBLE DU CANADA. Le CRTC a reçu de la **BBS Ontario Incorporated (la BBS Ontario), de la CHUM Limited (la CHUM) et de la CTV Television Network Ltd. (la CTV)**, une série de demandes inséparables visant à obtenir l'autorisation d'échanger l'actif et de transférer le contrôle effectif de la CTV. La transaction se divise en trois parties distinctes. Pour de plus amples renseignements consulter l'avis d'audience publique. EXAMEN DES DEMANDES: Comme il est indiqué dans l'avis d'audience publique. Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Vancouver, (604) 666-2111. Les interventions écrites, accompagnées d'une preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 20 juin 1997. Les personnes qui désirent comparaître à l'audience et qui requièrent des auxiliaires de communication doivent en aviser le CRTC au plus tard 20 jours avant le début de l'audience. Il est possible que des intervenants dont les observations sont claires et complètes ne soient pas appelés à comparaître devant le Conseil. Cependant, toutes les interventions seront prises en considération lors des délibérations. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, vous pouvez communiquer avec les Affaires Publiques du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, téléc. (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou en consultant la Page d'accueil du CRTC: http://www.crtc.gc.ca. L'avis d'audience publique est également disponible, sur demande, en média substitut.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DE L'AIDE FINANCIÈRE EST DISPONIBLE POUR LES AINÉS

Le programme, **Logements adaptés: aînés autonomes**, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) offre aux aînés (65 ans et plus) ayant des difficultés dans leurs activités quotidiennes, de l'aide financière pour l'exécution de modifications mineures à l'intérieur du logement (par exemple l'ajout d'une main courante dans le corridor ou d'une rampe à l'escalier).

Cette aide financière, non remboursable, d'un montant maximum de 2 500$, est disponible jusqu'au 31 mars 1998. Seules des modifications mineures du logement sont admissibles. Cette aide est également accessible aux propriétaires-bailleurs dont le(les) locataire(s) sont âgés de 65 ans ou plus.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter la succursale de la SCHL à Edmonton au **482-8700.**

SCHL CMHC

Question habitation, comptez sur nous

Société canadienne d'hypothèques et de logement - Mai 1997 — Canada

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Westcoast Energy Inc.

Droits et conception des droits pour la période allant du 1er janvier 1997 au 31 décembre 2001

L'Office national de l'énergie (l'«Office») tiendra une audience publique pour l'examen d'une demande, présentée par Westcoast Energy Inc. («Westcoast» ou la «compagnie»), en date du 20 mai 1997, visant les droits, ou les méthodes de conception des droits, que Westcoast peut exiger pour la période allant du 1er janvier 1997 au 31 décembre 2001. La demande du 20 mai 1997 de Westcoast tient compte d'un règlement quinquennal incitatif sur les droits, négocié par la compagnie et les parties. Il s'agit de la version révisée de la demande du 6 novembre 1996 dans laquelle la compagnie sollicitait l'approbation des droits provisoires et définitifs de 1997. A l'audience, l'Office examinera aussi les questions du recouvrement des dépenses engagées pour les projets d'agrandissement Fort St. John et Grizzly Valley de Westcoast.

L'audience publique commencera le lundi 23 juin 1997, à 9 heures (heure locale), à Vancouver, en Colombie-Britannique, à l'hôtel et centre de conférence Landmark, sis au 1400, rue Robson, à Vancouver, Columbie-Britannique, V6G 1B9. Elle se tiendra pour obtenir la preuve et l'opinion des personnes intéressées à la demande.

Toute personne qui souhaite intervenir dans l'instance doit déposer une intervention écrite auprès du secrétaire de l'Office et en signifier une copie à Westcoast à l'adresse suivante:

Madame J.L. (Jane) Peverett
Vice-présidente, Réglementation et services de comptabilité
Westcoast Energy Inc.
1333, rue Georgia ouest
Vancouver (Columbie-Britannique), V6E 3K9
Téléphone: (604) 691-5230
Télécopieur: (604) 691-5884

Westcoast est tenue de fournir une copie de sa demande, des modifications et des documents connexes à chaque intervenant.

La date limite de réception des interventions écrites est le 2 juin 1997, à midi. Le secrétaire publiera une liste des parties peu après le 2 juin 1997.

Toute personne qui souhaite seulement présenter des commentaires sur la demande doit déposer une lettre de commentaires auprès du secrétaire de l'Office, et en signifier une copie à Westcoast, d'ici au 12 juin 1997, à midi.

On peut obtenir des reseignements sur les procédures régissant l'audience (ordonnance d'audience RH-2-97) ou les Règles de pratique et de procédure de l'Office national de l'énergie, 1995 (DORS 95-208) régissant toutes les audiences (les deux documents sont disponibles en français et en anglais) en écrivant au secrétaire de l'Office ou en téléphonant à Mme Lorna Patterson, agente de la réglementation, au (403) 221-3497.

M.L. Mantha
Secrétaire par int.
Office national de l'énergie
311 - 6e Avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 3H2
Télécopieur: (403) 292-5503

Pour vous, nous allons **aux nouvelles.**

Qu'elles soient bonnes ou mauvaises, étonnantes ou prévisibles, les nouvelles de votre région sont importantes pour vous et... pour nous !



ALBERTA ce soir

Lundi au vendredi **18 h** Reprise à 23 h

Diffusé entre la 1ère et 2e période lors des éliminatoires du hockey



DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Au Yukon:

Un modèle d'unité canadienne

PIERRE BOURBEAU

WHITEHORSE — **L'Association franco-yukonnaise, la Première nation Kwanlin Dun et le Downtown Community Center Association, qui regroupe plus d'une trentaine d'organismes culturels, viennent de signer une entente de principe concernant la construction d'un centre touristique, culturel et communautaire. Ce centre, d'une valeur de plus de 4 millions de dollars, sera construit au centre-ville de Whitehorse.**

Selon M. Philippe Dumont, président du nouvel organisme responsable de gérer le centre, «Ce projet est unique au Canada, car en plus d'engager la participation des trois peuples fondateurs, soit autochtone, anglophone et francophone, il obtient l'appui de trois niveaux de gouvernement».

Ainsi, les trois promoteurs du projet ont signé une entente de principe avec la Ville de Whitehorse, faisant de celle-ci un partenaire actif dans le projet. La première nation Kwanlin Dun prêtera le terrain d'une valeur de 1 million de dollars. Enfin, le gouvernement territorial est prêt à y contribuer 1,5 million de dollars.

Il ne manque plus que la participation du gouvernement fédéral. Selon M. Dumont, «Il y a là une occasion unique pour le prochain gouvernement fédéral d'appuyer concrètement les efforts de trois communautés et de trois niveaux de gouvernement. Nous pouvons démontrer qu'il est possible de construire l'unité de notre pays dans l'harmonie.»

Nouvel outil original:

L'aventure de l'écriture

MONTRÉAL — **À l'occasion de l'ouverture officielle du MIM (Marché International du Multimédia) et en présence des ministres de la Francophonie responsables de l'inforoute, *Ciné-Groupe*, une firme d'animation montréalaise, lançait en primeur la semaine dernière ses premières pages web de *L'aventure de l'écriture*.**

L'aventure de l'écriture est une grammaire interactive comprenant 300 capsules de dessins animés. Par le biais de courtes histoires, l'apprentissage de la grammaire française devient un jeu pour les jeunes.

Grâce à l'inforoute, Ciné-Groupe met à la disposition de la Francophonie un nouvel outil d'apprentissage moderne et interactif. On trouvera sur le site (**www.cinegroupe.com**) les courtes histoires de ***L'aventure de l'écriture***, les règles de grammaire française, une foule de renseignements en hyperliens, un forum de discussion et un courrier électronique. Chaque jeune et chaque enseignant de la Francophonie auront donc à leur disposition un site bien à eux, instrument indispensable en éducation de base.

L'AVENTURE DE L'ÉCRITURE sur l'inforoute sera réalisée en concertation et en coproduction avec les pays du Sud.

Ciné-Groupe, une entreprise reconnue mondialement, a pour partenaires dans ce projet l'ACCT, TV5, l'Éducation Nationale France (CNDP), La Cinquième et Les Films de la Perrine de France ainsi que Télé-Québec et les gouvernements du Québec et du Canada.

La FCFA demande aux électeurs de ne pas voter pour les réformistes

OTTAWA (APF) — **La Fédération des communautés francophones et acadiennes invite les électeurs à ne pas voter pour le Parti réformiste le 2 juin prochain.**

La FCFA, qui se veut un organisme non partisan, est finalement sortie de sa torpeur en condamnant sans ménagement le programme politique et le discours du Reform Party.

La Fédération n'a pas du tout aimé les réponses des réformistes à un questionnaire qu'elle a fait parvenir aux chefs des principaux partis politiques. Le parti de Preston Manning a répondu par la négative à toutes les demandes d'engagement de la FCFA, qui tournaient autour de la dualité linguistique.

Les réformistes confirment leur intention de changer la Loi sur les langues officielles et de céder aux provinces le contrôle sur les dossiers de la langue et de la culture. Ils n'ont pas l'intention de forcer les provinces à respecter les droits linguistiques de la minorité lors de la dévolution des pouvoirs. Ils n'ont pas l'intention non plus d'accroître les budgets pour les communautés minoritaires, ni de revoir les décisions en ce qui concerne la réduction du financement à la Société Radio-Canada. Aux yeux de la FCFA, les réponses du Reform Party «sont dangereuses pour la survie des francophones» a indiqué son vice-président, Roger Bilodeau. «Sa vision de l'unilinguisme territorial nous a toujours fait horreur» ajoute-t-il.

Si la Fédération est sortie de son devoir de réserve, c'est qu'elle craint que le Parti réformiste forme l'opposition officielle le soir du 2 juin, ce qui serait «le pire scénario» dit M. Bilodeau. Surtout depuis que le Reform tient des propos «extrémistes» en invitant les Canadiens à ne pas voter pour un chef politique d'origine québécoise. D'où cet appel, sans équivoque. «Nous vous demandons de dire NON à Preston Manning, NON à l'intolérance, NON à la haine.» M. Bilodeau qualifie même le Parti réformiste de raciste.

Mais sous prétexte qu'elle est un organisme non partisan, la FCFA ne va pas jusqu'à dire quel parti serait acceptable à ses yeux à titre d'opposition officielle.

Des engagements plutôt vagues

Dans l'ensemble, la Fédération trouve que les engagements des partis politiques sont «plutôt vagues.» Les libéraux s'engagent néanmoins à reconduire le Programme de contestation judiciaire, à assurer un financement stable de Radio-Canada pendant cinq ans à partir de 1998-1999 et à réévaluer le budget destiné aux langues officielles, une fois que le gouvernement aura atteint ses objectifs budgétaires.

Le Parti libéral confirme aussi que le Programme des langues officielles en éducation sera renouvelé pour une période de cinq ans. Toutefis, les provinces ne recevront l'aide financière d'Ottawa qu'après avoir soumis des plans d'action qui tiendront compte des besoins des communautés francophones dans le domaine de l'éducation.

Les conservateurs s'engagent à ne pas toucher au financement des programmes existants sur les langues officielles. Ils promettent aussi de reconduire le Programme de contestation judiciaire, qu'ils avaient aboli alors qu'ils étaient au pouvoir. On promet de ne pas comprimer davantage le budget de programmation de la Société Radio-Canada, mais on entend privatiser ses installations de production.

Le Nouveau parti démocratique a été le seul à répondre par l'affirmative à toutes les questions posées par la FCFA. Le NPD s'engage même à rétablir entièrement le financement de la Société Radio-Canada.

Francophonie:

La nouvelle école de Bordeaux mise sur le multimédia

MFI - **Avec sa nouvelle École internationale inaugurée le 24 janvier 1997 à Bordeaux, l'Agence de la Francophonie a choisi de jouer la carte des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour donner les moyens aux pays de la communauté de se préparer aux défis du 21e siècle.**

L'École internationale de la Francophonie, qui succède à l'École internationale de Bordeaux créée en 1972, doit aujourd'hui coordonner les programmes de l'agence en matière d'éducation, de formation, d'échange d'informations et les adapter aux besoins des pays francophones. Cette adaptation passe par l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication dans l'éducation de base.

«La transformation de l'école de Bordeaux est une étape d'adaptation de l'Agence aux nouvelles exigences de l'organisation de la Francophonie», a déclaré l'ex Premier ministre français et maire de Bordeaux, Alain Juppé, lors de l'inauguration officielle de l'École internationale de la Francophonie (EIF). Selon lui, cette Francophonie atteindra «l'âge de la maturité» en novembre 1997.

Selon le secrétaire général de la Francophonie, Jean-Louis Roy, le développement des pays francophones du Sud doit tirer profit des nouvelles opportunités offertes par les progrès technologiques. «Les réseaux sont des voies fécondes pour le développement. Les offres éducatives, économiques, sociales doivent bénéficier des ressources nouvelles de l'ère de l'information», déclare-t-il.

La formation à distance représente maintenant 70% des propositions de l'École internationale de la Francophonie. M. Roy affirme d'ailleurs que «l'esprit des nouvelles technologies tend à abolir les distances à parcourir et que les déplacements sont obsolètes.» Les nouveaux moyens de communications permettent donc d'atteindre un nombre beaucoup plus important de stagiaires sans tenir compte des contraintes géographiques.

Internet: un nouveau système de protection est créé

KAREN DUPLAIN

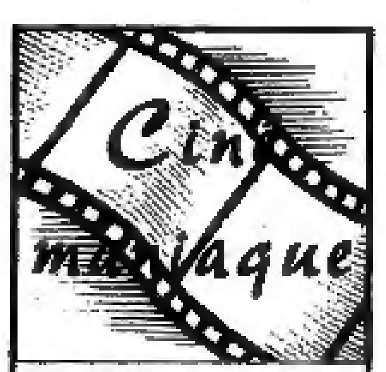
S'il est impossible d'empêcher la création de sites jugés dangereux sur Internet, on peut tout de même en restreindre l'accès.

Des sociétés spécialisées ont mis au point de nouveaux logiciels permettant de contrôler et de limiter l'accès à certains sites Internet compromettants. Tout ce qui relève de la violence, du racisme ou de la pornographie est appelé à être contrôlé.

Une liste permanente de sites à caractère choquant est mise à jour quotidiennement et lorsque l'utilisateur sélectionne un de ces sites, l'accès est automatiquement bloqué.

Ce nouveau système de protection permet aussi de limiter l'accès Internet aux enfants à l'heure des devoirs ou en l'absence des parents et empêche la divulgation de certaines informations confidentielles comme le numéro de téléphone.

Ce système de protection est disponible par téléchargement direct ou par filtrage intégré comme l'offre le système Internet Explorer de Microsoft. D'autres fournisseurs d'accès comme Cadvacom ou Compuserve l'offrent directement à leurs clients. La plupart des logiciels sont offerts en anglais, mais il y en a aussi quelques-uns en français.



FIRST WIFES CLUB

Si vous avez le malheur d'appartenir à la gent masculine, vous allez souffrir pendant l'heure et demi que dure le film *First Wifes' Club*. Par un seul homme qui ne soit égoïste, vain, mal équarri ou carrément méchant. Les trois pauvres (il faut le dire vite: vous devriez voir les appartements qu'elles habitent!) femmes qui sont les victimes de leur premiers maris complotent donc pour se venger et fondent le Club en question. Diane Keaton, en yuppie névrosée, s'en tient au cliché du genre mais parvient à nous tirer quelques sourires. Goldie Hawn, dans la peau d'une actrice alcoolique et imbue d'elle-même écorche les oreilles et les yeux des spectateurs avec un jeu sans finesse et des lèvres peu ragoutantes. Quant à Bette Midler, sa composition de marâtre hébraïque nous fais regretter les films comme *Ruthless People* où la comédienne nous offrait un registre beaucoup plus intéressant de ses talents.

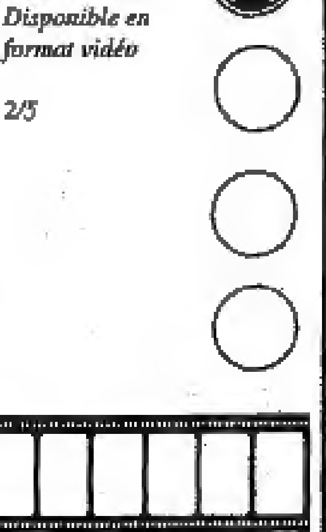
Ce film est devenu, en 1996, ce qu'on appelle un «sleeper hit», un succès commercial de bouche à oreille. Il faut dire que la complicité qui existe entre les trois comédiennes est contagieuse et parfois à faire oublier les faiblesse évidentes du scénario et de la réalisation.

On se plaît à espérer que les scénaristes se donneront la peine d'écrire de bons rôles pour les femmes afin que ces dernières ne soient pas obligées d'accepter des rôles clichés qui ne sont que des contrats alimentaires. First Wifes' Club en est un exemple frappant.

FIRSTWIFES' CLUB
Avec Goldie Hawn, Diane Keaton et Bette Midler
Disponible en format vidéo



2/5



Les Français sont-ils hermétiques à l'informatique?

KAREN DUPLAIN - La France a accumulé un retard face à *l'Intermania* qu'elle n'a pas encore rattrapé. Le nombre de ménages de l'Hexagone équipé en micro-ordinateurs est l'un des plus faibles en Europe. Il se situe aux alentours de 15% contre 24% en Grande-Bretagne, 18,4% en Allemagne et 35% aux États-Unis. Au classement mondial du nombre d'ordinateurs rapportés au PIB, la France se situe en quinzième position et seulement 19% des ses ordinateurs sont équipés de modem. Il n'est donc pas étonnant que le nombre de connexions à Internet soit plus limité dans l'Hexagone que les autres pays d'Europe.

En 1995, on dénombrait 120 000 abonnés en France, ce qui n'est vraiment pas élevé si on compare la Grande-Bretagne qui en comptait 380 000, l'Allemagne 420 000, les Pays-Bas 153 000 et la Suède 124 000. Cependant, le taux d'utilsateurs d'Internet en France a connu une augmentation de 150% en 1996 faisant ainsi passer le taux d'utilisateurs à 480 000.

De ce nombre, seulement 5 % bénéficie d'un accès à Internet. Quant au taux de raccordements d'ordinateurs (le nombre de serveurs raccordés directement ou en permanence à Internet), la France a connu une croissance plus élevée que la moyenne mondiale avec une augmentation de 38%.

Malgré cette augmentation, la France n'a tout de même pas rattrapé son retard. Elle ne dispose que de 190 000 ordinateurs raccordés comparativement aux autres pays comme l'Allemagne et au Japon qui en dénombrent près de 500 000 et les États-Unis plus de 800 000.

La présence de Minitel

Plus de six millions de familles en France sont équipées de Minitels, ce qui est beaucoup plus élevé que dans les autres pays européens. C'est ce qui pourrait expliquer un peu son retard dans l'ère informatique. Après avoir fait de la France un pays pilote pour les grands réseaux d'information, voilà que Minitel est maintenant considéré comme un handicap face à l'entrée de l'internet sur le territoire. Cependant, certains spécialistes précisent que le Minitel n'a plus les moyens d'être compétitif avec l'Internet puisque la communication est limitée à 1200 bits par seconde comparativement à 128 000 bits avec l'Internet.

Il est toujours possible pour la France de rattrapper son retard face à l'internet, mais pour se faire elle doit se conformer à trois conditions: augmenter le nombre de services francophones, simplifier l'accès et diminuer les coûts de communication

Francophonie:

Les ordinateurs de l'an 2000

KAREN DUPLAIN - L'arrivée de l'an 2000 marquera non seulement le début d'un nouveau millénaire, mais aussi une transformation majeure dans le domaine de l'informatique. En effet, la mise à jour de tous les ordinateurs signifie, pour bien des ingénieurs, une réorganisation sans fin. C'est que la date de programmation ne contient que six chiffres soient le jour, le mois et les deux derniers chiffres de l'année donc le premier janvier de l'an 2000 se programmera 010100. Et puis après me direz-vous... et bien après, c'est la catastrophe puisque pour ce cerveau électronique cette date signifie le premier janvier de l'an 1900. Nous nous retrouverons donc un siècle en arrière.

Les génies qui ont instauré ce système dans notre mode de vie dans les années soixante ont fait abstraction de l'an 2000. Résultat, certaines machines cesseront tout simplement de fonctionner, elles stopperont toutes leurs actions et leurs calculs. Le 00 est donc condamné à une véritable course contre la montre car il ne reste environ que 940 jours avant la date fatidique. Ce qui est très court pour les informaticiens qui s'adonneront à cette tâche ardue.

Heureusement, depuis quelques années, certains éditeurs et concepteurs de logiciels ont commencé à corriger ce détail sur les nouvelles versions. Mais pour les anciennes versions, il leur faudra passer au crible des millions de lignes de programmes informatiques.

Une tâche qui constitue des millions d'heures de travail à des milliers de techniciens qui devront s'assurer que rien ne bloquera à la dernière seconde de l'année 1999. Une opération qui coûtera plusieurs milliards de dollars.

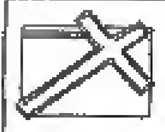
PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 201, 8527-91e rue, Edmonton (Alberta), T6C 3N1

COOP d'habitation: Le quartier du collège reçoit les applications pour la location d'appartements. SVP communiquer avec Rose-Marie Tremblay au 469-1116 (dec 97)

Offre mes services pour garder un enfant à temps plein, serait éligible à l'École Enfantine en septembre prochain dans le groupe de 4 ans. Info: Maryse au 465-3567 (2-5)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT dans LE FRANCO. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
201, 8527-91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 3N1



Paroisses francophones

Messes du dimanche

EDMONTON

Saint-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi 16h30
Dimanche 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 10h30

Saint-Joachim
9928 - 110e rue
Vendredi et samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, Saint-Vital
4905 - 50e rue
Dimanche: 9h30

CALGARY

Sainte-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

LEGAL

Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

SAINT-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche à 9h30

La Société des Jeux francophones de l'Alberta inc.

Assemblée générale annuelle

le samedi 14 juin 1997
à 11h00 à la Cité francophone
8527 rue Marie-Anne-Gaboury
Vous pouvez aussi assister par téléconférence.
C'est un rendez-vous!

Téléphoner au (403) 469-1344 pour confirmer votre présence.

Le parti de l'information



La force d'un réseau

Le lundi 2 juin, en direct de la colline parlementaire, la tendance se maintient et Radio-Canada livre la couverture la plus complète des résultats du scrutin



Dès 18h, avant de connaître les résultats, RDI diffuse une émission sur les préparatifs de la soirée électorale. Le lendemain, nos journalistes livrent les toutes dernières réactions en provenance de toutes les régions du pays.

accessible

À 18h30, à la radio de Radio-Canada Raymond Archambault vous communique tous les résultats. Au fur et à mesure, Maurice Godin les analyse et les invités de Gisèle Lalande commentent le vote. Le lendemain à 7h30, Claude Bernatchez analyse le vote des Albertains, et à 8h, Raymond Archambault nous fait part des réactions du vote à travers le pays.

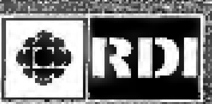




essentiel

À 19h, à la télévision de Radio-Canada, Bernard Derome présente les résultats en compagnie de l'analyste Daniel Lessard et de la journaliste Geneviève Asselin. Du foyer du Sénat, Jean-François Lépine anime un grand forum de discussion.

Le lendemain ne manquez pas l'Alberta ce soir avec Julie Pagé qui nous brosse un tableau complet du vote albertain.







Internautes, branchez-vous sur le site Web français : radio-canada.sympatico.ca